



Programme de formation

ARMETI
FORMATIONS

Intitulé de la formation

« **S'organiser à plusieurs pour développer et mettre en œuvre son projet artistique** »

Organisateur

Organisme de formation :

ARMETI : Email : armetiformations@gmail.com Tel : 06 16 42 83 04

adresse : 7 rue Saint Conwoïon – 35600 Redon

SIRET : 809 905 680 000 17 - A.P.E. : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité : 53 35 09688 35

en étroite collaboration avec les **Gesticulteurs**, à l'initiative de cette formation.

Gesticulteurs, *groupement d'employeurs du spectacle et des artisans de la culture*

adresse : 7 rue Saint Conwoïon – 35600 Redon Tel : 02 30 96 12 23

Email : bienvenue@gesticulteurs.org site : www.gesticulteurs.org

Organisme en charge de la conception pédagogique et de l'animation :

La Belle Ouvrage – prestataire de formation enregistré sous le n° 11 75 41 298 75.

3 rue de Metz – 75010 Paris. Tel : 01 53 36 76 50. Email : bienvenue@labelleouvrage.fr

Public

Toute personne ayant la charge de concevoir et/ou de conduire un projet artistique ou culturel.

Cette formation concerne les permanents des structures ou les intermittents.

Elle est adaptée à tous types de disciplines artistiques.

Un tandem porteur artistique du projet / administrateur, chargé de production...serait un plus.

Il est également possible de s'inscrire à deux porteurs artistiques du projet.

Cette formation sera particulièrement pertinente en amont d'un projet pour réfléchir aux différentes formes d'organisation possibles : types de structuration juridique, engagements de salariés, modes de pilotage

Pré-requis

Expérience professionnelle dans le domaine du spectacle vivant.

Chaque stagiaire doit avoir eu en charge la conception et/ou la mise en œuvre d'un projet artistique et/ou culturel.

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoïon – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35

Les objectifs et les enjeux de la formation

A travers cette formation, nous nous proposons de permettre aux responsables artistiques et aux administrateurs de travailler :

- La conception du projet et sa formulation
- Les rôles et relation de travail entre concepteur-directeur artistique et administrateur ou chargé de production
- La conduite ou le pilotage du projet dans ses notions de projection et de planification dans le temps, de relations avec les partenaires, d'organisation du travail et de gestion d'équipe (management)

Modalités de mise en œuvre

Durée totale : 6 séquences de travail, soit 10 jours de formation
7 heures par jour pour les séquences 1, 3, 4, 5 et 6 (soit 6 jours x 7 heures)
8 heures par jour pour la séquence 2 (soit 4 jours x 8 heures)
plus 1 jour de formation individuelle de 7 heures,
soit 81 heures de formation par stagiaire.

Effectif maximum : 11 stagiaires (intermittents ou permanents)

Lieu de la formation : Le Triangle, Boulevard de Yougoslavie 35200 RENNES.

www.letriangle.org

Interlocuteur à la disposition des stagiaires :

Christine Argenté : 06 16 42 83 04

Coût du stage par participant : 3200€ HT

Coût journalier : 290,91€ HT / Coût horaire : 39,51€ HT

Demande à faire auprès de l'AFDAS (ou autre OPCA) pour la prise en charge financière.

A noter : La prise en charge sera possible même en cas de carence de droits, car cette formation bénéficie d'un accord de financement AFDAS/ Région Bretagne.

En complément de ce coût pédagogique, il vous sera demandé **10€ d'adhésion à l'association Armeti.**

Dates : 15 et 16 octobre 2015, 19 et 20 novembre, 03 et 04 décembre, 17 décembre puis 07 janvier et 04 et 05 février 2016.

N'hésitez pas à nous faire part de vos contraintes et indisponibilités.

Nous nous adapterons dans la mesure du possible.

Des modifications de dates sont envisageables pendant la période de préinscription du groupe de stagiaires.

Les inscriptions définitives se feront une fois le planning validé par l'ensemble du groupe, chaque stagiaire devra alors s'engager à être présent sur l'ensemble des dates.

Formatrice

Marianne Nodé-Langlois, formatrice, responsable de projets de spectacle vivant

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoïon – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35

Contenus

Suivant les objectifs présentés précédemment, les thématiques principales à aborder sont :

- **La conception d'un projet et sa formulation**
 - Identifier les éléments fondateurs du projet d'une structure
 - Comprendre et travailler la singularité d'une démarche artistique
 - Savoir repérer les éléments de contexte dans lesquels positionner le projet
 - Comprendre les problématiques des interlocuteurs, artistes et partenaires

- **Les rôles et relation de travail entre concepteur-directeur artistique et l'administrateur ou chargé de production**
 - Identifier les cœurs de métier de porteur de projet et d'administrateur (rôle, responsabilités, tâches) et leurs différents styles d'exercice professionnel
 - Clarifier les rôles et positionnement de chacun, savoir se positionner en binôme
 - Identifier les compétences, savoirs faire et savoirs être
 - Savoir se situer et positionner son activité professionnelle dans un contexte d'organisation

- **La conduite ou le pilotage du projet dans ses notions de projection et de planification dans le temps, de relations avec les partenaires, d'organisation du travail et de gestion d'équipe**

La projection et la planification dans le temps

- Explorer la notion d'anticipation et de projection dans l'avenir
- Elaborer les outils en fonction du projet : calendrier des activités, rétroplanning de tâches et outils de suivi, gestion des heures de travail...

La relation avec les partenaires

- Identifier les stratégies à conduire en direction des partenaires, financiers, opérateurs et institutionnels

L'organisation du travail et la gestion d'équipe (management)

- Explorer les compétences professionnelles nécessaires à la mise en œuvre du projet (direction, artistique, administration, technique, communication, relations avec le public, ...), ainsi que leur conditions de faisabilité
- Explorer les choix d'organisation d'équipe en fonction du projet, et notamment ceux partageant des emplois
- Représenter le schéma d'organisation, l'organigramme, définir les profils de poste, les conditions de faisabilité, les contrats
- Organiser son travail et celui de ses collaborateurs
- Mettre en place des organisations techniques : aménagements de locaux, classement, documents types, ...
- Définir des protocoles concrets de travail, de communication interne, des outils de planification et de coordination
- Organiser la veille juridique, sociale, fiscale, comptable, commerciale, propriété littéraire et artistique, sécurité, assurances, délégations de responsabilités juridiques entre partenaires, exercer une veille de contexte politique, artistique, ...

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoion – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35

Programme

Pour chaque stagiaire, il est proposé 6 séquences de travail, soit 10 jours de formation de 7 ou 8 heures plus 1 jour de formation individuelle, soit 81 heures de formation par stagiaire. Ces 11 jours sont répartis ainsi : 2 jours + 4 jours + 1 jour + 1 jour + 1 jour + 1 jour, et 1 jour de formation individuelle à la fin de la formation.

1^{ère} Séquence. 2 jours. Notions de projet, de pilotage, de regroupement

1^{er} jour. Présentation et exploration de la notion de regroupement

09h30 - 13h00 : Accueil des stagiaires.

Présentation des objectifs du stage et des intervenants.

Présentation des stagiaires et attentes vis-à-vis de la formation.

Présentation des Gesticulteurs.

14h30 - 18h00 : Exploration de la notion de « s'organiser à plusieurs », quelle représentation, quel sens pour chacun.

Identification de deux formes de groupement : les bureaux de production, le groupement d'employeur.

2^{ème} jour. Articulation projet et outils de pilotage

09h30 - 13h00 : Repérage des éléments fondateurs d'un projet.

Repérage des éléments de contexte dans lesquels se positionne le projet.

Définition de la notion de domaines et d'outils de pilotage de l'activité.

Exploration des domaines de pilotage et de leurs conditions de mise en oeuvre: la projection et la planification dans le temps, la prospection de partenaires, la gestion financière, l'organisation du travail, la communication externe.

14h30 - 18h00 : Identification des cœurs de métier de porteur de projet et d'administrateur (rôle, responsabilités, tâches) et leurs différents styles d'exercice professionnel.

Clarification des rôles et positionnements de chacun, du positionnement en binôme.

Travail intermédiaire : préparer l'écriture d'un projet selon des critères définis par l'intervenant, préparer une présentation orale, préparer un calendrier de travail.

2^{ème} Séquence. 4 jours. Le projet

1^{er} jour. Présentation orale des projets

09h30 - 13h00 : Cours théorique sur le projet artistique

Travailler ce qu'est le projet artistique en étudiant et en tenant compte de toutes les dimensions contextuelles : esthétique, technique, sécurité, Histoire, géographique, conjoncture, histoire de la structure, public, quelle équipe, quels partenaires, institutionnel, politique, économique, éthique, social et politique, durée/période, juridique.

Compétences acquises : savoir ce qu'est un projet artistique et savoir concevoir un projet artistique en tenant compte de toutes les dimensions contextuelles.

14h30 - 18h00 : Cours théorique sur la singularité d'un projet

Travailler la singularité d'un projet : définition de la notion de singularité : pratiques artistiques, personnalité, formation/parcours/expérience, notoriété/réseau, valeurs/convictions, désirs/nécessité, compétences, disponibilité, histoire, nationalité/âge/sexe.

Compétences acquises : savoir identifier les éléments essentiels du parcours du porteur de projet et reconnaître sa singularité au service du projet artistique.

2^{ème} jour. Présentation orale des projets

09h30 - 13h00 : Exposition de projets.

Travailler la construction d'un argumentaire oral d'un projet artistique, l'expression orale, les façons de se faire comprendre. Travailler la perception du projet artistique du point de vue de celui qui le reçoit : grille de lecture du projet.

Compétences attendues : savoir construire un argumentaire, savoir faire des choix dans l'exposition d'un projet.

14h30 - 18h00 : Exposition de projets.

3^{ème} jour. Présentation écrite des projets

09h30 - 13h00 : Exposition de projets.

14h30 - 18h00 : Cours théorique sur la construction du dossier artistique.

Travailler la structuration du projet artistique : les contenus, la formulation, les illustrations, la fiche d'identité, l'organisation du dossier, l'articulation, la forme, la méthode, les annexes.

Compétences attendues : savoir construire un dossier de présentation de projet artistique.

4^{ème} jour. Mise en perspective du projet

09h30 - 18h00 : Cours théorique sur la projection et la planification dans le temps.

- La « cartographie » du projet et de ses axes.
- Exploration de la notion d'anticipation et de projection dans l'avenir.
- Elaboration d'outils en fonction du projet: calendrier des activités, rétroplanning de tâches et outils de suivi, gestion des heures de travail.
- Définition de protocoles concrets de travail.

Compétences attendues : savoir construire des outils d'anticipation et de planification dans le temps.

Travail intermédiaire : reprendre l'écriture du projet et sa présentation orale, mettre en place les outils de planification.

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoion – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35

3^{ème} Séquence. 1 jour. La collaboration avec les partenaires, la collaboration entre équipes artistiques pour la prise en charge administrative

Le matin. La collaboration avec les partenaires

- Comprendre les problématiques de ses interlocuteurs directeurs, élus et autres partenaires.
- Repérage des questions à aborder pour la mise en place d'une collaboration entre un lieu et une équipe artistique.

L'après-midi. La collaboration entre équipes artistiques pour la prise en charge administrative

- Exploration de la notion de « mise en commun », de partage d'emploi.
- Repérage des questions à aborder pour la mise en place d'un emploi partagé entre deux équipes artistiques.

Travail intermédiaire : approfondir les questions abordées lors de la session.

4^{ème} Séquence. 1 jour. Les compétences de la direction et de l'administration nécessaire au développement du projet

Le matin. Les compétences de la direction

- Définition de la notion de compétence professionnelle et de style
- Exploration des compétences de la direction nécessaires à la mise en œuvre du projet

L'après-midi. Les compétences de l'administration, production, diffusion

- Exploration des compétences de l'administration, production et diffusion nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Définition des notions de schéma d'organisation, d'organigramme, de profils de poste, et de conditions de faisabilité.
- Exploration de l'organisation technique, de l'aménagement des locaux, du classement, des documents types, de protocoles concrets de travail.

Travail intermédiaire : personnaliser les compétences en fonction du projet imaginé.

5^{ème} Séquence. 1 jour. La répartition du travail entre le directeur et l'administrateur, chargé de production, de diffusion, la répartition du travail d'un emploi partagé

Le matin. La répartition du travail entre le directeur et l'administrateur, chargé de production, de diffusion

- Réalisation du profil de poste du directeur.
- Réalisation du profil de poste de l'administrateur.

L'après-midi. La répartition du travail d'un emploi partagé

- Réalisation d'un profil de poste d'un emploi partagé.
- Définition de l'organisation du travail : protocoles d'encadrement, d'organisation, de suivi du travail.
- Exploration des modalités de mise en œuvre : financières, contractuelles, lieu de travail, répartition, ...

Travail intermédiaire : répertorier les questions soulevées à la suite de la dernière séquence.

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoion – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35

6^{ème} Séquence. 1 jour. Les modalités de mise en œuvre d'un emploi partagé, bilan de la formation

Le matin. Les modalités de mise en œuvre d'un emploi partagé

- Approfondissement des questions liées à la mise en œuvre d'un emploi partagé.
- Identification des étapes liées au recrutement d'un collaborateur, exploration de protocoles de recrutement.

L'après-midi. Bilan de la formation

- Bilan de la formation.

Les principes pédagogiques de la formation

a) Régularité des sessions

- La notion de « rendez-vous » régulier favorise la mise en œuvre des projets, les dates des sessions servant de « balises » structurantes.
- Le calendrier des sessions sur six mois prend en compte le temps de maturation nécessaire à toute élaboration de mise en œuvre de projets.

b) L'importance du groupe et l'alternance entre principes généraux et singularité des projets

- Notre approche pédagogique se fonde en premier lieu sur la mise en commun en groupe des expériences professionnelles et des problèmes posés par les thèmes abordés, ceci en vue de favoriser l'application sur le terrain sur des sujets trop souvent abordés seul au sein de son entreprise. Le groupe permet aux stagiaires de mutualiser différents outils et de suivre leurs applications concrètes à la mesure des situations de chacun.
- L'exposition de principes généraux sur les thèmes traités alterne avec la mise en commun d'expériences et de solutions prenant en compte la singularité des problématiques, du rythme de travail et du style de chacun. Cela permet également de sortir de l'isolement tout en restant centré sur les contextes spécifiques à chacun.

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoïon – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35

c) Conduite de la formation

- La formation est pilotée par une personne référente au sein de La Belle Ouvrage en lien étroit avec l'équipe des Gesticulateurs.
- Des temps de préparation entre formateurs sont envisagés au sein de La Belle Ouvrage tout au long de la formation.
- Un temps de formation individuelle est prévu à la fin de la formation pour chaque participant.

d) Travail à fournir par les bénéficiaires

- Entre chaque session, il est demandé au participant un travail concernant la préparation de cas pratiques à partir des axes développés en formation. Il s'agit d'appliquer les plans d'actions et les outils développés lors des sessions.
- Il s'agit également de rencontrer les personnes ressources identifiées lors des sessions, ou de procéder à des travaux de veille ou d'investigation nécessaire au développement de son activité professionnelle.

e) Contrat moral et règles partagées par l'ensemble des participants et des formateurs

- Volontariat
- Confidentialité
- Présence assidue
- Ecoute bienveillante, sans complaisance
- Ecoute réciproque
- Attitude participative
- Implication personnelle

Moyens pédagogiques et techniques

- Outre les méthodes classiques de face à face, d'ateliers pratiques, d'études de cas... La Belle Ouvrage utilise des méthodes pédagogiques telles que :

L'analyse de pratiques professionnelles

Les groupes d'analyses de pratiques professionnelles « s'inscrivent dans une démarche d'exploration, de questionnement et d'élaboration des situations professionnelles. Il a pour objet le développement des capacités à comprendre, à réguler et à traiter de ses situations (...). Le groupe se constitue ainsi comme un espace d'élaboration collective, favorisant l'expérience de chacun et le partage des difficultés rencontrées. Il participe ainsi à l'enrichissement et au questionnement de l'identité professionnelle de la personne » (extrait du site du *CIRFIP*). Ainsi, nous proposons un espace de réflexion confidentiel, sans enjeu, bienveillant mais sans complaisance, où les difficultés peuvent être travaillées. Cette méthode, utilisée depuis longtemps dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du travail social, est fondée sur l'exposition et l'analyse de situations complexes rencontrées dans la vie professionnelle, afin d'ouvrir à une compréhension des processus à l'œuvre, qui permet de mieux les appréhender par la suite.

pour les métiers des arts et de la culture

La résolution de problèmes par la créativité

Recherche de solutions et résolution de problèmes par des méthodes favorisant l'expression des personnes impliquées dans le changement. Exemple de méthodes employées : collectographes, organigrammes, jeux de rôles, simulations de situation... ces méthodes s'appuient toujours sur des exercices collectifs.

La méthode de description de l'expérience professionnelle

Elle s'appuie sur les pratiques de l'accompagnement en validation des acquis, notamment développée par Alex Laïné dans l'ouvrage « VAE, quand l'expérience se fait savoir » aux éditions Erès. Il s'agit de faire travailler les personnes sur le repérage d'expériences professionnelles significatives (**Choisir**), de les amener à décrire les tâches réelles de façon très détaillée (**Décrire**), de pouvoir prouver la réalité des pratiques exercées (**Prouver**). Cette méthode a le triple avantage de pouvoir explorer la différence entre le travail prescrit et le travail réel, d'approfondir la réalité du travail singulier de la personne, et surtout « d'opérer une transformation de la représentation que le sujet avait de sa propre pratique, en même temps qu'une modification de l'image concomitante qu'il se faisait de lui en tant que professionnel » (extrait de l'ouvrage cité plus haut).

- Mallettes d'outils de pilotage de l'activité professionnelle

Moyens techniques à la disposition des stagiaires : des mallettes pédagogiques relatives aux outils de pilotage ainsi que des exemples d'outils professionnels issus de pratiques de terrain. Par exemple :

- Pour la formulation du projet artistique : méthode de recueil d'informations, de formulation écrite et orale du projet, de présentation.
- Pour la gestion du temps : outils de planification de l'activité, du travail individuel et collectif, du suivi des tâches.
- Pour la gestion financière : outils de prévisions et de contrôle budgétaires, de gestion de la trésorerie.
- Pour l'organisation du travail : outils de référentiels de compétences par famille de métiers (direction, administration, communication, relations en direction du public, technique...), profils de postes, schémas organisationnels, organigrammes, protocoles de réunions, protocoles de travail au quotidien (agencement des bureaux, classement, création d'outils spécifiques,...), protocoles de recrutement.

Modalité de recrutement

- Envoi d'une lettre de motivation et d'une présentation (parcours, biographie, projets artistiques ...) à l'association ARMETI : armetiformations@gmail.com
- Entretiens téléphoniques si nécessaire

pour les métiers des arts et de la culture

7, rue St Conwoïon – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr
A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 17 - Numéro activité : 53 35 09688 35